

Communiqué de presse

Jeudi 21 février 2008

Climat : le Conseil fédéral a pris des décisions judicieuses

Prise de position d'economiesuisse sur la politique climatique et énergétique

Les décisions du Conseil fédéral en matière de politique climatique et énergétique vont dans la bonne direction. La poursuite jusqu'en 2012 de la politique climatique menée avec succès jusqu'à maintenant permettra à la Suisse de tenir les engagements pris dans le protocole de Kyoto et contribuera à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Les initiatives volontaires, comme celles de l'Agence de l'énergie pour l'économie et du Centime climatique, ont fait leurs preuves et continueront de produire des effets positifs au-delà de 2012.

Le fait que le Conseil fédéral souhaite davantage de transparence dans les débats est positif. Ainsi, il veut mettre en consultation plusieurs variantes de réduction des émissions de CO₂, efficaces tant sur le plan économique qu'écologique. Cela laisse envisager une correction de la loi actuelle sur le CO₂, qui n'est pas assez ouverte aux mesures de protection du climat mise en œuvre à l'étranger. Du point de vue de l'économie, une participation au système international de commerce des certificats d'émission revêt une grande importance. Le fait que le gouvernement veuille aussi tenir compte des négociations internationales en cours sur la politique climatique post-2012 est sensé. En revanche, lorsqu'il évoque une diminution des gaz à effet de serre de 1,5 % par an, le conseiller fédéral Leuenberger tient un discours peu clair, voire contradictoire avec les décisions du Conseil fédéral. En effet, les objectifs en la matière ne seront pas fixés avant 2009.

Les plans d'action en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ne proposent heureusement pas de mesures irréalistes. Néanmoins, le programme de rénovation énergétique des bâtiments soulève des questions. Comme le montre une étude de l'EPFZ publiée fin 2006, l'assainissement de nombreux bâtiments selon la norme Minergie est devenu rentable, vu le niveau élevé des prix de l'énergie, et ne nécessite pas de subventions. economiesuisse s'oppose vigoureusement à l'affectation partielle des recettes de la taxe CO₂ sur les combustibles pour financer ces subventions.

D'une manière générale, c'est principalement dans le domaine des bâtiments et de la mobilité que les plans d'action de politique énergétique porteront des fruits. En revanche, l'éventail des mesures proposées dans le domaine de l'électricité n'écarte pas la menace d'une pénurie de courant. Le Conseil fédéral ne prévoit pas de geler la consommation d'électricité au niveau de 2006, mais de tolérer une hausse de 5 % d'ici à 2020 par rapport au niveau de 2010. On peut se demander si cette marge sera suffisante, sachant qu'il est prévu d'encourager le remplacement du chauffage au mazout et au gaz par des pompes à chaleur (fonctionnant à l'électricité). La construction de grandes centrales de production en Suisse et le remplacement des centrales existantes reste absolument prioritaire.

Pour toutes questions : Urs Näf, responsable suppléant pour la politique économique, la formation et l'énergie Téléphone : 076 330 25 56, urs.naef@economiesuisse.ch

Communiqué de presse

Jeudi 21 février 2008

Climat : le Conseil fédéral a pris des décisions judicieuses

Prise de position d'economiesuisse sur la politique climatique et énergétique

Les décisions du Conseil fédéral en matière de politique climatique et énergétique vont dans la bonne direction. La poursuite jusqu'en 2012 de la politique climatique menée avec succès jusqu'à maintenant permettra à la Suisse de tenir les engagements pris dans le protocole de Kyoto et contribuera à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Les initiatives volontaires, comme celles de l'Agence de l'énergie pour l'économie et du Centime climatique, ont fait leurs preuves et continueront de produire des effets positifs au-delà de 2012.

Le fait que le Conseil fédéral souhaite davantage de transparence dans les débats est positif. Ainsi, il veut mettre en consultation plusieurs variantes de réduction des émissions de CO₂, efficaces tant sur le plan économique qu'écologique. Cela laisse envisager une correction de la loi actuelle sur le CO₂, qui n'est pas assez ouverte aux mesures de protection du climat mise en œuvre à l'étranger. Du point de vue de l'économie, une participation au système international de commerce des certificats d'émission revêt une grande importance. Le fait que le gouvernement veuille aussi tenir compte des négociations internationales en cours sur la politique climatique post-2012 est sensé. En revanche, lorsqu'il évoque une diminution des gaz à effet de serre de 1,5 % par an, le conseiller fédéral Leuenberger tient un discours peu clair, voire contradictoire avec les décisions du Conseil fédéral. En effet, les objectifs en la matière ne seront pas fixés avant 2009.

Les plans d'action en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ne proposent heureusement pas de mesures irréalistes. Néanmoins, le programme de rénovation énergétique des bâtiments soulève des questions. Comme le montre une étude de l'EPFZ publiée fin 2006, l'assainissement de nombreux bâtiments selon la norme Minergie est devenu rentable, vu le niveau élevé des prix de l'énergie, et ne nécessite pas de subventions. economiesuisse s'oppose vigoureusement à l'affectation partielle des recettes de la taxe CO₂ sur les combustibles pour financer ces subventions.

D'une manière générale, c'est principalement dans le domaine des bâtiments et de la mobilité que les plans d'action de politique énergétique porteront des fruits. En revanche, l'éventail des mesures proposées dans le domaine de l'électricité n'écarte pas la menace d'une pénurie de courant. Le Conseil fédéral ne prévoit pas de geler la consommation d'électricité au niveau de 2006, mais de tolérer une hausse de 5 % d'ici à 2020 par rapport au niveau de 2010. On peut se demander si cette marge sera suffisante, sachant qu'il est prévu d'encourager le remplacement du chauffage au mazout et au gaz par des pompes à chaleur (fonctionnant à l'électricité). La construction de grandes centrales de production en Suisse et le remplacement des centrales existantes reste absolument prioritaire.

Pour toutes questions : Urs Näf, responsable suppléant pour la politique économique, la formation et l'énergie Téléphone : 076 330 25 56, urs.naef@economiesuisse.ch